

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-60

Séance du 10 juillet 2025 à 20h

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 4 juillet 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin, Sophie Thomas

Représentés : Fatima Chomat par Olivier Bridelance et Michel Pécoult par Rémi Goube ;

Secrétaire : Frédéric Froment

2025-60 : Autorisation donnée au Maire pour faire une demande de subvention auprès de la Fondation du Crédit Agricole pour le financement de la deuxième tranche de travaux de réhabilitation de l'église

Monsieur le Maire présente,

La commune souhaite engager la deuxième tranche de travaux de rénovation de l'église concernant la charpente et la toiture de l'église.

Après consultation de plusieurs entreprises, le montant estimé des travaux s'élève à 407 522 euros HT.

Pour couvrir le coût total de ces travaux, le plan de financement est le suivant :

Commune..... : 20% → 81 500 euros HT
Département..... : 15% → 60 000 euros HT
Région..... : 12% → 50 000 euros HT
Fondations et mécénat. : 53 % → 216 022 euros HT

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ci-dessus et le plan de financement afférent
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de la Fondation du Crédit Agricole à hauteur de 100 000 euros.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la grille tarifaire dans son intégralité.

VOTANTS 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 10 juillet 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire



Délibération transmise à la préfecture le 15/7/25

et affichée et publiée le 15/7/25

